

Accompagnement des personnes en situation de violence

**Accueil - Ecoute
Accompagnement**

Narbonne

37 avenue des Pyrénées
04 68 42 51 33
narbonne@cidff.fr

Port la Nouvelle

222 rue de la Mairie
04 68 40 37 45
lri.littoral@cidff.fr

Carcassonne

7 enclos Caminade
04 68 72 47 37
carcassonne@cidff.fr

Lézignan

24 bis avenue Léon Bourgeois
04 68 45 94 46
lri.lezignan@cidff.fr

Que la violence soit **verbale,**
psychologique, physique,
financière, sexuelle ou
administrative
n'hésitez pas à demander de l'aide.

Groupes de parole

Une fois par mois, à Narbonne et
Carcassonne

Rompre l'isolement, comprendre la
situation et partager des stratégies
pour surmonter les difficultés

J'ai besoin d'en parler, de faire le point sur ma vie

ACCUEIL, ÉCOUTE, ORIENTATION, INFORMATION

Permanences sur RDV à :

Narbonne, Carcassonne, Port la Nouvelle et Lézignan Corbières

Accueil de jour sans RDV :

Narbonne
Carcassonne
10h - 16h

*Plainte, main courante... ?
Je ne sais pas quoi faire !*

INTERVENANT.E SOCIALE

Auprès de la **Gendarmerie** et de la **Police** du département de l'Aude.

1 - Permanences dans les Commissariats de :

- Narbonne
- Carcassonne

2 - Permanences dans les Gendarmeries de l'Aude

Interventions possibles sur l'ensemble du département

Quels sont mes droits ?

INFORMATION JURIDIQUE

Information juridique **gratuite**

Des juristes vous expliquent **vos droits** et les démarches possibles concernant **les procédures civiles** (séparation, droits de visite et d'hébergement, ordonnance de protection, ...) **et les procédures pénales** (plaintes, différentes poursuites, sanctions possibles, ...)

Je ne sais pas par où commencer...

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Des informations sur **vos droits** et les démarches à effectuer

En matière de **logement**, de **santé** et d'**emploi**...

Vous vous demandez si vous êtes victime de violence ?

Répondez aux questions suivantes pour dissiper votre incertitude :

- Votre conjoint vous contrôle sans cesse ?
- Il vous déprécie ou vous humilie ?
- Il vous injurie ?
- Il vous empêche de fréquenter vos ami•e•s ou votre famille ?
- Il vous harcèle sexuellement ?
- Il menace de vous battre si vous demandez de l'aide ?
- Il vous bouscule ou vous frappe ?
- Il vous lance des objets ?
- Vous avez peur pour votre sécurité et celle de vos enfants ?

Si la réponse est OUI à une ou plusieurs de ces questions, vous êtes victime de violence conjugale.